



# Association Sénégalaise des Professionnels des Ressources Humaines

*Une forte volonté de faire progresser la Gestion des Ressources Humaines*

Association à but non lucratif régie par la loi n°66 – 70 du 13 Juillet 1966, l'Association Nationale des Directeurs et Cadres de Personnel du Sénégal (ANDCP-S) a été fondée en 1974. (Récépissé n° 3061 du 12 décembre 1974)

Cependant, pour mieux refléter :

- la nouvelle dimension stratégique de la fonction RH  
- et la qualité de ses membres,  
l'ANDCP-S a été rebaptisée, depuis le 20 février 2015, **Association Sénégalaise des Professionnels des Ressources Humaines (ASPRH)**.

L'Association Sénégalaise des Professionnels des Ressources Humaines (ASPRH) est une communauté d'acteurs RH qui regroupe :

- des femmes et des hommes soucieux de la croissance de leurs entreprises et désireux de participer à l'envol économique et social du Sénégal à partir du développement de ses propres ressources humaines.
- des spécialistes RH ouverts sur l'Afrique et le monde en s'appuyant sur des réseaux internationaux.

En effet, l'ASPRH est affiliée à l'AFDIP (Fédération des Associations Nationales de l'Afrique francophone), dont elle est membre fondatrice, qui est co-fondatrice avec l'AFRHMA (Fédération des Associations Nationales de l'Afrique Anglophone) de la Confédération Africaine des Ressources Humaines (CARH).

Par le biais de la CARH, l'ASPRH est dans le vaste réseau de la World Federation of Personnel Management Associations (WFPMA) – Fédération Mondiale des Associations en Ressources Humaines -.

## OBJECTIFS

- Accompagner ses adhérents pour leur permettre de piloter leurs responsabilités avec efficacité ;
- Développer les compétences de ses adhérents dans la GRH et la pratique des méthodes propres à améliorer l'efficacité de la fonction ;
- Développer de nouveaux concepts de gestion prenant en compte les réalités et valeurs africaines ;
- Contribuer à la réussite économique et à la pérennité de l'entreprise par la recherche de la performance économique et humaine dans l'entreprise ;
- Créer une ambiance conviviale et de solidarité de nature à favoriser l'amélioration de la qualité des relations sociales dans l'entreprise ;
- Être force de proposition dans les processus de prise de décision RH au plan national.

## MISSION

Créer des espaces de réflexion, d'échanges, de partage d'expériences et de formation autour de problématiques liées à la GRH ou au management pour une meilleure contribution à la promotion de la fonction Ressources Humaines ;

## ACTIVITES

### ➤ Sur le plan national

L'ASPRH favorise :

- la diffusion de nouvelles approches, outils ou pratiques ;
- le dialogue et les relations entre les entreprises et participe à l'information continue de ses adhérents par les nombreuses manifestations qu'elle organise ainsi que les moyens d'action et de communication variés qu'elle a choisi de développer : Déjeuners de travail ; Dîners – débats ; Journées d'études, de discussion et réflexion ; Séminaires et ateliers thématiques ; Visites d'entreprises ; Colloques internationaux ; Participation aux fora École – Entreprise ; Café RH...etc.

Ces activités ont pour objectifs de :

- mettre à la disposition des membres et des personnes intéressées par les Ressources Humaines des informations actualisées et innovantes sur la GRH et, ainsi, contribuer à leur formation ;
- favoriser l'échange d'expériences entre collègues, bénéficier des réussites en matière d'innovation ou de résolution de problèmes et créer une culture partagée de la Gestion des Ressources Humaines ;
- entretenir un réseau professionnel et développer des relations interpersonnelles de qualité qui contribuent au renforcement des liens professionnels et amicaux au sein de l'Association.

### ➤ Sur le plan international

L'ASPRH participe régulièrement aux :

- Journées nationales annuelles des associations membres de l'AFDIP : ABGRH (Burkina Faso), AGEF (Maroc), AGRHM (Mauritanie), AGRHU (Cameroun), ALGRH (Algérie), AMAGRH (Mali), ANPGRH (BENIN), ARFORGHE (Tunisie), RIGRH (Côte d'Ivoire), ...
- Journées africaines des ressources humaines (JARH) qu'organise tous les deux ans, sous l'égide de l'AFDIP, un pays membre ;
- Assises nationales et universités d'été de l'Association Nationale des DRH (ANDRH) - France ;
- Congrès international francophone des RH de l'Ordre des Conseillers en Ressources Humaines Agréés (CRHA) Canada
- Congrès mondial des ressources humaines de la WFPMA.

Siège Social : Sicap Sacré Coeur Transition 4 N° 8769 - Tél. : (+221) 77 566 69 41 - (+221) 77 657 94 63

E-mail : [asprh@asprh.com](mailto:asprh@asprh.com) - Site web : [www.asprh.com](http://www.asprh.com)

DAKAR (Sénégal)